2014-2015

Projet d'établissement

Catherine DE SANTI, Proviseur

Lycée professionnel Louis **Dardenne**
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES

☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

SOMMAIRE

1.1. PRESENTATION GENERALE ..... Page 1

1.2. CARACTERISTIQUES DU LYCEE ..... Page 2

2. LE NOUVEAU PROJET D'ETABLISSEMENT ..... Page 5

SYNTHESE DES DIVERS AXES ..... Page 6

2.1. FAVORISER LA REUSSITE DES ELEVES ..... Page 7

2.2. DEVELOPPER LA CITOYENNETE ..... Page 10

2.3. DEVELOPPER L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE ..... Page 11

2.4. CREER LES CONDITIONS D'IMPLICATION POUR LES EQUIPES ..... Page 12

3. LE DISPOSITIF DE L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE ..... Page 13

4. LE PROJET VIE SCOLAIRE ..... Page 18

5. LE PROJET CDI ..... Page 21

6. LE PROJET EPS ..... Page 21

7. LE PROJET TICE ..... Page 23

8. LE PROJET MUSIQUE ..... Page 24

9. GLOSSAIRE ..... Page 26

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

Projet d'établissement

Juin 2014

1. 1 Présentation générale

Le lycée professionnel Louis Dardenne, situé rue Louis Dardenne doit son nom à un Vanvéen entré dans la Résistance et fusillé par les Allemands en juin 1944 à Dun-les-Places (Nièvre). Il est situé à Vanves, non loin du centre ville et tout près du lycée Michelet qui reçoit nos élèves demi-pensionnaires pour le déjeuner.

C'est un établissement relativement facile d'accès par les différents types de transports, même si les difficultés de stationnement y sont importantes (*pas de parking à l'intérieur de l'établissement, un stationnement réglementé en extérieur*).

Vanves est une agglomération d'un peu moins de 28000 habitants, située aux portes de Paris. C'est l'une des communes des Hauts-de-Seine ayant le plus fort taux de population scolaire. La ville dispose en effet de : six écoles maternelles et de six écoles élémentaires, deux collèges en sus d'un lycée d'enseignement général et de notre lycée professionnel.

Construit en 1932 à l'emplacement d'une école élémentaire de filles, le lycée Louis Dardenne présente une architecture "*art déco*" et a été rénové en 1997. Le bâtiment reste encore aujourd'hui la propriété de la Municipalité qui a réaménagé récemment aux abords une école maternelle et un centre de la petite enfance, même s'il est désormais placé sous la responsabilité de la Région Ile de France qui doit en assurer l'aménagement, la maintenance et l'entretien.

Une aile du lycée abrite le logement d'un personnel communal ce qui engendre parfois quelques gênes pour la locataire, gardienne de l'école maternelle, notamment lors des exercices d'évacuation incendie.

Les locaux sont exigus et aucune possibilité d'agrandissement ne semble envisageable. Si le bâtiment est sain, il accepterait malgré tout un « *coup de fraîcheur* » en termes de peintures et de remplacement des rideaux de certaines de nos salles. Le système de chauffage est défectueux et les conditions de travail sont parfois difficiles du point de vue de la température.

La cour de récréation est quasi inexistante, les toilettes élèves en nombre insuffisant au regard du nombre d'élèves affectés.

Le lycée ne propose pas de service de restauration en raison du manque de locaux disponibles pour une organisation dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité attendues. Si les élèves sont accueillis au lycée Michelet, la situation n'en est globalement pas pour autant satisfaisante. Les élèves doivent sans cesse « *courir* » sur leur heure de pause, l'aller/retour à Michelet mobilisant une grosse partie du temps imparti. En outre, si les objectifs de « *mixage* » des populations font initialement preuve de bonnes intentions, ils ne sont in fine, pas atteints… Beaucoup de nos élèves, pour des raisons diverses, se satisferaient bien davantage de déjeuner à Dardenne.

Le lycée professionnel Dardenne ne bénéficie pas d'une bonne image dans l'esprit des riverains, même si cela tend à s'améliorer depuis la dernière rentrée. Si les occupations par quelques uns de nos élèves externes, de certains halls d'immeubles sur le temps du déjeuner ont fortement diminué, elles persistent parfois néanmoins, causant des désagréments aux habitants et cela, malgré la vigilance de l'ensemble des personnels.
Il est vrai que la grande majorité des élèves qui alimentent le lycée ne sont pas eux mêmes des Vanvéens et les événements des années passées ont sans doute aidé à ternir davantage cette "*déjà*" mauvaise image.

L'établissement compte 315 élèves à la rentrée 2013

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

Deux pôles d'activités s'y complètent :

- **Un pôle sanitaire** avec un CAP Petite enfance et une filière ASSP*, complète à la rentrée 2013, compte désormais une classe de 2nde, une classe de 1ère et une classe de Terminale.
  Une mention complémentaire d'aide soignants (25) vient compléter ce pôle.

- **Un pôle tertiaire** qui compte plusieurs filières :
  - ACCUEIL: 2nde / 1ère / Terminale
  - COMMERCE : 2nde / 1ère / Terminale
  - SECRETARIAT: Terminale
  - COMPTABILITE : Terminale
  - GESTION /ADMINISTRATION (*nouveau BAC PRO GA**) : 2nde/1ère

Quelques chiffres relatifs aux résultats aux examens :

FILIERES	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
CAP Petite Enfance	100 %	100 %	92 %	100 %	93 %	100 %	100 %
BEP Carrières Sanitaires et Sociales	100 %	96 %	95 %	87 %	77 %	74 %	95,23 %
BEP Métiers de la Comptabilité	91 %	68 %	62 %	67 %	70 %	80 %	62,07 %
BEP Métiers du Secrétariat	91 %	66 %	55 %	53 %			
BEP MRCU					84 %	87 %	75 %
Baccalauréat Professionnel Comptabilité	94 %	70 %	85 %	66 %	89 %	89 %	**75 %**
Baccalauréat Professionnel Secrétariat	79 %	100 %	87 %	93 %	100 %	90 %	**100 %**
Baccalauréat Professionnel Commerce							**93,75 %**
Baccalauréat Professionnel ARCU						86 %	**72,22 %**
Formation d'Aides-soignants	100%	100%	100%	100%	100%	100 %	95,5 %

1.2 Caractéristiques du Lycée

Le personnel d'encadrement et l'équipe de direction

- Un poste de Proviseur, absence d'adjoint ;
- Un poste de Gestionnaire, sans aide administrative ;
- Un poste de CPE* ;
- Un poste de Chef de Travaux ;
- Un poste unique administratif de secrétaire du lycée qui doit donc servir aux élèves, aux professeurs, au Proviseur et à la Gestionnaire quand cela est possible.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

Le personnel enseignant

A la rentrée 2013, le nombre d'enseignants est de 44 dont 4 rattachés administratifs, 5 contractuels et 2 contractuelles admissibles (6h00).

Ci-dessous, un récapitulatif des anciennetés des professeurs dans l'établissement :

Ancienneté des professeurs	**Arrivée RS 2013**	**1 à 5 années**	**5 à 10 années**	**+ de 10 années**
	9	8	10	12

Les nouveaux professeurs sont bien accueillis dans l'équipe; ils s'intègrent sans difficulté. En revanche, le faible "*turn over*" présente, certes, des avantages mais également des inconvénients dans la mesure où il limite les apports de pratiques nouvelles.

Le site du lycée, peu attractif, est actuellement modernisé et réactualisé sous l'impulsion d'un des 2 professeurs en charge de la gestion informatique au lycée et de la mise en place d'un stage d'établissement autour de cette thématique, et va, je l'espère, nous permettre de faire évoluer positivement l'image un peu négative du lycée.

Le personnel vie scolaire

L'équipe de vie scolaire est composée d'une conseillère principale d'éducation en poste pour sa 4ème rentrée dans l'établissement et de 3 postes d'assistants d'éducation (*1 personnel plein temps / 4 mi-temps).*
La CPE, très impliquée, a élaboré l'an dernier un projet vie scolaire tout à fait intéressant et adapté aux problématiques de l'établissement.
Le Conseil de Vie Lycéenne qu'elle a mis en œuvre l'an dernier fonctionne assez activement depuis la rentrée. Plusieurs animations santé et citoyenneté ont été proposées depuis septembre avec le partenariat de l'espace santé jeunes de Vanves et ont impulsé la mise en place d'un CESC*, inexistant jusque là dans l'établissement.
Des formations de délégués ont elles aussi été organisées sous la responsabilité de la CPE.

Quelques données chiffrées :

Années scolaires	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Taux absentéisme	10.18 %	13.23 %	16.03 %	17,96 %	12,45 %
Exclusions de cours	388	279	389	272	462
Erosion	/	-2nde/1ère : 20 élèves (11 *démissions + 9 réorientations*) -1ère /Tale : 7élèves (6 démissions + 1 CD) -Terminale : 1 élève (démission)	-2nde /1ère : 16élèves (8 *démissions +7 réorientations+ 1 CD*) -1ère /Tale : 15 élèves (démissions) -Terminale : 2 élèves (démissions)	-2nde /1ère : 28élèves (5 *démissions +19 réorientations+ 4 CD*) -1ère /Tale : 3 élèves (démissions) -Terminale : 2 élèves (démission)	

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

Les partenaires socio-éducatifs à l'interne

Le lycée bénéficie également :

- d'un 1/2 poste d'infirmière (partagé avec le LP* Girard, voisin)
- d'un 1/2 poste d'assistante sociale (partagé avec un collège d'une commune du bassin) ;
- de la présence d'une COP* ½ journée par semaine (bien peu au regard des enjeux de la scolarisation en lycée professionnel et des besoins en suivi de l'orientation).

- Notons également que le médecin scolaire intervient une matinée par mois au lycée et traite en priorité des dossiers PPS (en partenariat avec l'enseignant référent) et des PAI (en partenariat avec l'infirmière).

Les personnels « accueil et entretien »

Ancienneté des personnels	**Arrivée RS* 2013**	**1 à 5 années**	**5 à 10 années**	**+ de 10 années**
	0	2	1	2

Le lycée bénéficie de cinq adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE*), dont un ouvrier professionnel. Il s'agit d'une équipe stable mais qui a encore du mal à travailler ensemble.

Les personnels "CUI*"

Cinq contrats CUI* viennent s'ajouter à ces personnels. L'un d'eux est affecté depuis son arrivée à l'accompagnement de la documentaliste dans le souci d'augmenter les plages d'ouverture du CDI*.
Trois des autres sont affectés à la vie scolaire, notamment au regard de la situation particulière sur le temps de pause méridienne et des déplacements dans l'établissement d'hébergement pour la 1/2 pension.
Un contrat supplémentaire a été attribué au lycée pour une aide administrative à apporter au service de la gestion.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

2. Le nouveau projet d'établissement

Les différents axes et les priorités ont été fixés en conseil pédagogique et après réflexion autour du diagnostic d'établissement à la rentrée 2012.

L'élaboration de ce nouveau projet, en parallèle du contrat d'objectif a favorisé la mise en place d'une nouvelle dynamique de travail, centrée sur la réussite des élèves. Cette nouvelle dynamique est plus propice aux apprentissages pour les élèves et aux échanges et aux mutualisations des pratiques efficaces pour les équipes éducatives.

Le contrat d'objectifs a été validé par le Conseil d'administration du 25 juin 2013 *(délibération n° 40).*
Le présent projet, écrit à plusieurs mains et fruit de la réflexion commune sera présenté au Conseil d'administration du 19 juin 2014.

Chacun des axes se décline dans le projet général mais est repris dans les projets transversaux décrits dans les chapitres 3 à 6.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

1. Favoriser la réussite des élèves

- Accompagner efficacement dans la lutte contre le décrochage
- Favoriser la réussite de son orientation en 2nde et la construction de son projet professionnel
- Favoriser la réussite de son orientation post bac
- Développer les dispositifs de parcours individualisés / afin de mieux prendre en compte la diversité des publics
- Impliquer davantage les familles pour en faire de véritables partenaires éducatifs / et les impliquer dans les parcours de scolarité

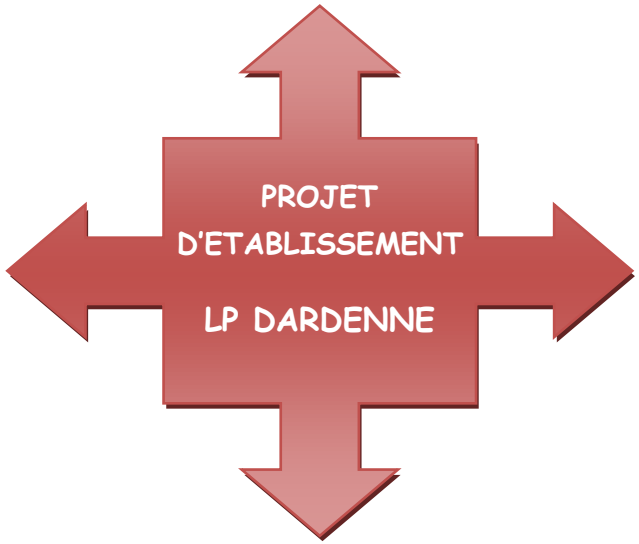

2. Développer la citoyenneté / accompagner vers le monde des adultes

- Dynamiser le CESC* et le faire perdurer
- Valoriser l'image du lycée pour développer un sentiment « d'appartenance »
- Faire du lien entre les actions proposées et les programmes
- Impliquer davantage les professeurs

3. Développer l'autonomie et l'initiative

- Dynamiser le CVL*
- Proposer et favoriser l'ouverture/ l'enrichissement culturel(le)

4. En direction des enseignants : créer les conditions d'implication

- Dynamiser le conseil pédagogique
- Proposer des stages d'établissement

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

2.1. Premier axe : Favoriser la réussite des élèves

2.1.1. Accompagner efficacement dans la lutte contre le décrochage

Il s'agit de :

- limiter les démissions, les abandons sous quelque forme que ce soit. Pour ce faire, il va s'agir d'élaborer un protocole lié aux exclusions de cours, aux retards et aux absences récurrentes et de plus en plus fréquentes.
- développer le partenariat avec les familles et rendre encore plus efficace les contacts visant à prévenir d'un retard ou d'une absence dans le but de les limiter.
- s'associer au Réseau FOQUALE* du bassin et aux protocoles mis en place par ce réseau afin d'organiser, autant que faire se peut, et avec l'aide de la COP,* des réorientations quand c'est possible (ou envisageable) et/ou de proposer une scolarisation dans un autre établissement pour terminer un cycle.

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
• appel dans la classe en début de chaque cours, • appel aux familles dès la 1ère heure de cours, • commission absentéisme, • information famille pour chaque exclusion de cours, • entretiens de positionnement réguliers, • sorties non autorisées pendant les récréations en cas de cours qui suivent.	**Renforcer la liaison collège/lycée :** • développer les rencontres avec les professeurs de pour informer sur les attendus et les exigences du lycée, des filières dans l'objectif d'accompagner au mieux leurs élèves dans leur choix d'orientation. • développer les actions en direction des élèves de troisième : forums, mini stages, invitation aux JPO*, participation aux modules de découverte de troisième Prépa Pro **Sensibiliser les équipes aux indicateurs potentiels du décrochage :** • renforcer avec la vie scolaire le protocole d'accueil des élèves exclus afin de ne pas favoriser leur décrochage des apprentissages. • proposer des entretiens de positionnement plus réguliers pour les élèves repérés, voire, "*inquiétants"* • renforcer les liens avec la COP* • développer les PPRE* et fixer des objectifs "*atteignables*" • développer le tutorat (adulte ou pair). **Poursuivre, voire renforcer le dispositif AP*** : • dans son volet soutien et rattrapage de cours pour des motifs divers (absences, exclusions). • dans son volet orientation pour aider les élèves à construire leur projet personnel. **S'associer au Réseau FOQUALE* du bassin :** • connaître ses protocoles et s'y soumettre ;

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

2.1.2. Favoriser la réussite de son orientation en 2nde et la construction de son projet professionnel.

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
Renforcer la liaison collège/lycée (cf.1) : • rentrée en plusieurs temps visant à aider les élèves à se familiariser avec les lieux et les personnes • réunions parents/professeurs dès la semaine de rentrée, fixées très en amont au moment de la remise du dossier d'inscription (ou de réinscription)	**Poursuivre, voire renforcer le dispositif AP* :** • module AP* à reproduire, voire à renforcer sur la première période " *réussis ta seconde*" • mise en place de PPRE* dès la fin des CC* du 1er trimestre pour les élèves repérés "à risque" • mise en place de dispositifs de stage pour accompagner dans une réorientation (en première de préférence) si nécessaire • entretiens de positionnement plus fréquents

2.1.3. Favoriser la réussite de son orientation post bac.

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
• rencontres avec les professeurs de BTS*, • 1 module AP* sur APB* pour les classes de terminales, • passage de la COP* dans toutes les classes pour répondre aux demandes de Rendez vous.	**Poursuivre, voire renforcer le dispositif AP*** • module AP* à reproduire, voire à renforcer sur la première période pour de la remise à niveau; sur la seconde période pour APB* dès la classe de première; sur la dernière période pour entraîner au rythme attendu en BTS* (développement de groupes d'excellence) ; **Renforcer la liaison collège/lycée-BTS*** : • mise en place de cours dispensés par les professeurs de BTS* • mini stages dans les classes de BTS* pour nos élèves de première et/ou de terminale ; • utilisation plus régulière des plages réservées aux devoirs sur table pour entraînements aux devoirs écrits

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

2.1.4. Développer les dispositifs de parcours individualisés afin de mieux prendre en compte la diversité des publics

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
• PPRE* mis en place en partenariat avec les familles dès l'issue des premiers CC*	**Poursuivre, voire renforcer les PPRE*:** • mettre en place des contrats provisoires visant des objectifs accessibles aux élèves afin de remettre en place une certaine estime d'eux mêmes, renforcer le partenariat avec les familles. **Evaluer par compétences dans tous les domaines :** • pour valoriser les acquis; • répondre aux besoins et aux attentes de chacun dans le respect des programmes et des attendus institutionnels.

2.1. 5. Impliquer davantage les familles pour en faire de véritables partenaires éducatifs et les *impliquer* dans les parcours de scolarité

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
• Rencontres avec les familles en début d'année puis pour les remises de bulletins ou à la demande.	**Poursuivre, voire renforcer les rencontres avec les familles :** • rencontrer les familles pour les présentations de classes en début d'année ; • pour les remises de bulletins des premier et second trimestres pour les secondes ; • pour les remises de bulletins du premier semestre pour les premières et les terminales. • à chaque fois que nécessaire, notamment lors de la mise en place et de l'évaluation d'un PPRE*; • pour la JPO* afin qu'ils puissent "voir" leur enfant en situation.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

2.2 Second axe : Développer la citoyenneté / Accompagner vers le monde des adultes

2. 2.1. Créer et dynamiser le CESC*

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
• Partenariat avec l'ESJ* de Vanves pour quelques actions santé, • Partenariat avec la ville et la DSDEN* pour quelques actions citoyenneté, • Formation des délégués, • Un Comité d'Education Santé Citoyenneté naissant à institutionnaliser .	• **Poursuivre, voire renforcer les partenariats mis en place** • pour institutionnaliser et rendre régulières les actions Santé (ESJ*) et Citoyenneté (Mairie et DSDEN*) • pérenniser la participation au Festival du film judiciaire **Valoriser les élèves élus aux instances (délégués, CA*, CESC*, CVL*)** • participation à des événements ponctuels • les encourager à écrire pour le site du lycée **Institutionnaliser le CESC*** • 3 réunions annuelles avec les principaux acteurs • programme établi lors de la première rencontre • Bilan de mi parcours lors de la seconde • bilan annuel et perspective pour l'année suivante pour la troisième

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

2.2.2. Valoriser l'image du lycée pour développer un sentiment *d'appartenance*

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
• Liaison affirmée collèges du secteur/lycée, • JPO,* • Présentation du lycée aux collèges du bassin.	• poursuivre, voire renforcer les actions mises en place en direction des collèges du bassin ; • **dynamiser le site du lycée** pour en faire un outil plus actif, voire interactif par la mise en lien de documents divers (textes, documents, vidéos...) ; • **repenser la JPO*** pour en faire aussi un événement au service des élèves actuels, • proposer des photos de promotions • développer les objets de promotion dès le début d'année (tee-shirts...) ; • augmenter les **plages d'ouverture du CDI*** pour favoriser, encourager le travail en autonomie (mercredi toute la journée, plages de 1/2 pension...) ; • faire créer par les élèves une **base de données de stages.**

2.3. Troisième axe : Développer l'autonomie et l'initiative

2.3.1. Dynamiser le CVL*

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
• CVL* créé mais peu dynamique dont la mission principale a été de se faire connaître et reconnaître via des "actions phares" (diffusion d'un questionnaire sur le climat scolaire, photos de classes, aménagement du foyer, réaménagement des toilettes)	**Valoriser le CVL*** : • donner une plus grande autonomie aux élèves pour des actions de réaménagement des espaces foyer, cafétéria ; • impliquer l'ensemble de la communauté éducative ; • prendre en compte leurs besoins en termes d'équipements (distributeur de boissons, espace déjeuner, ...) ; • poursuivre la dotation en équipements informatiques en libre service de manière à proposer des espaces de travail aux élèves qui n'en disposent pas et/ou qui souhaitent travailler à plusieurs ; • valoriser les élèves qui s'y investissent de manière à encourager le volontariat. **Créer un espace déjeuné pour permettre à tous les externes de déjeuner au lycée :** • poursuivre les échanges entamés avec les instances de tutelle pour élaborer un espace déjeuné à l'intérieur du lycée.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

2.3.2. Proposer et favoriser l'ouverture/ l'enrichissement culturel (le)

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
• projets liés au CDI* (lycéens au cinéma, semaine de la presse, des poètes...) ; • sorties ponctuelles dans le cadre des projets de classe ; • sorties cinéma en anglais sous la tutelle des professeurs de langues ; • participation au forum "Paris pour l'emploi" sous la responsabilité des professeurs d'accueil ; • sortie à l'Opéra pour les Terminales ; • incitation à participer aux journées du patrimoine (action encouragée par les professeurs de lettres/histoire).	• augmenter les **plages d'ouverture du CDI*** pour favoriser, encourager le travail en autonomie (mercredi journée, plages de 1/2 pension...) ; • augmenter les projets à dominante culturelle (sorties, visites de musées, d'expositions, ...) ; • participer aux projets rectoraux (festival du film judiciaire, prix littéraire) ; • proposer des listes de lectures "*incontournables*" selon une liste définie par les équipes (ou le conseil pédagogique) ; • créer un "*cinéclub*"; un "*club philo*".

2.4. En direction des enseignants : créer les conditions d'implication

2.4.1. Dynamiser le conseil pédagogique

Actions en cours	Actions à mettre en place ou à repenser
• une rencontre par période depuis la rentrée 2012 ; • compte rendu transmis avec le « Pt'it Louis » (l'hebdomadaire interne du lycée) de la semaine suivante à chaque issue.	• poursuivre les réunions du conseil pédagogique, en augmenter le nombre afin de pouvoir proposer un point essentiel en terme de pédagogie pure sur chaque ordre du jour.

2.4.2. Proposer des stages d'établissement

Il s'agit bien là de diagnostiquer les besoins en termes de formation et de proposer la mise en place ponctuelle et annuelle de formations collectives afin de dynamiser les équipes et de renforcer le travail en commun et la transversalité.

En 2013/2014, deux propositions ont été faites et réalisées :

- ***"Adolescent, mode d'emploi"*** à l'attention de l'ensemble des équipes éducatives (professeurs + équipe vie scolaire et socio éducative). Une information de 2h00 a pu être donnée à tous sur les spécificités de l'adolescent, son fonctionnement, son mode de vie... par les équipes de l'ESJ* de Vanves. Cette séance a été suivie de 3 propositions d'ateliers, mutualisation des expériences, études de cas, sur la base du volontariat par les mêmes équipes de l'ESJ*.
- ***"Créer et animer un site web"*** à l'attention d'une douzaine de membres du lycée (professeurs, AED*, administratifs). Deux journées de formation ont été proposées par les équipes du Rectorat afin de permettre à chaque pôle d'alimenter en articles et documents divers le nouveau site du lycée et d'encourager les élèves à produire et à actualiser régulièrement ledit site.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

3. Le dispositif d'accompagnement personnalisé

Le dispositif d'accompagnement personnalisé s'inscrit largement comme **support concret du projet d'établissement**, et notamment celui de **favoriser la réussite de l'ensemble des élèves du lycée** (premier axe du projet).
Le dispositif suivant est en vigueur depuis maintenant 2 années. Son organisation et ses contenus s'inscrivent dans un cadre réglementaire avec une adaptation liée aux élèves accueillis, aux contraintes diverses du lycée, aux filières proposées. Un bilan du dispositif se fait régulièrement. Des pistes d'amélioration et de travail sont menées en fin d'année scolaire pour l'année suivante.

3.1. Le cadre institutionnel de l'accompagnement personnalisé

3.1.1 BO* spécial n° 2 du 19 février 2009

Article 4 – Les dispositifs d'accompagnement personnalisé s'adressent aux élèves selon **leurs besoins** et **leurs projets personnels**. Il peut s'agir de **soutien**, **d'aide individualisée**, de **tutorat**, de **modules de consolidation** ou de **tout autre mode de prise en charge pédagogique**.

Les heures attribuées à chaque division pour la mise en œuvre de ces dispositifs peuvent être cumulées pour élaborer, dans le cadre du projet d'établissement, des **actions communes à plusieurs divisions**.

3.1.2 BO* n° 21 du 21 mai 2009

L'accompagnement personnalisé **figure dans les grilles horaires des élèves** en formation au baccalauréat professionnel, au même titre et au même rang que les enseignements obligatoires. Il sera mobilisé au profit des **élèves rencontrant des difficultés** et aussi de ceux qui souhaitent **profiter des passerelles** qui existent entre les spécialités au sein de la voie professionnelle ou entre cette dernière et les voies générale et technologique, ou encore de ceux qui ont un **projet de poursuite d'études supérieures**.

3.1.3 Charte de l'accompagnement personnalisé du 23/08/2010 (académie de Versailles)

Extrait : L'accompagnement personnalisé au LP* répond à différents objectifs :

- revaloriser **l'image de soi** en confortant une orientation au LP qui a pu se faire « par défaut » ;
- offrir une **mise à niveau** pour développer des compétences du socle commun qui n'auraient pas été validées au collège ;
- **anticiper les difficultés** en préparant le travail de façon à permettre la réussite chez certains élèves ;
- offrir une **aide méthodologique** dans les apprentissages scolaires ou dans la préparation à la PFMP* ;
- aborder des **contenus spécifiques** ;
- entraîner les élèves aux **examens**, aux **concours** ;
- élargir **l'horizon culturel** des élèves, valoriser leur savoir et développer leur **créativité**.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

3.2. L'accompagnement personnalisé du lycée Louis Dardenne

L'accompagnement personnalisé du lycée repose sur **4 dispositifs complémentaires,** organisés sur l'année scolaire.

1- 2 **journées d'accueil** des élèves à la rentrée,
2- **ateliers interdisciplinaires**,
3- **ateliers disciplinaires**,
4- **tutorat** des élèves.

Des « **barrettes d'heures** » sont prévues par niveau (seconde, première, terminale) ainsi que pour les enseignants intervenant sur ces niveaux comme animateurs d'atelier ou bien tuteurs.
Tous les élèves ne sont pas présents sur cette heure d'AP*. Des listes sont établies en **groupes de besoin** accompagnées de « **convocation élèves** » ainsi que des « bons de sortie » de couleur. Un enseignant coordonne le dispositif en lien avec les professeurs principaux. Les enseignants animateurs remettent une **fiche de suivi élève** à chaque professeur principal à l'issue de l'atelier permettant en plus de renseigner le bulletin scolaire par une appréciation. Les ateliers ont une durée minimale de 5 à 6 semaines, de congés à congés, correspondant à une **période**. Cette période commence par une **réunion** des intervenants permettant de dresser un bilan de la période écoulée et d'organiser celle qui débute. Le **professeur principal inscrit les élèves** de sa classe selon leurs besoins dans l'atelier, après concertation ou pas avec l'élève et les autres membres de l'équipe éducative.

	LUNDI	MARDI	JEUDI
M1			
M2			
M3			
M4	**AP*** **Secondes** : Ateliers interdisciplinaires / tutorat	**AP*** **Premières** : Ateliers interdisciplinaires / tutorat	**AP*** **Terminales** : Ateliers interdisciplinaires / tutorat
S1			
S2			
S3			
S4	**AP*** **Secondes** : Ateliers disciplinaires / tutorat	**AP*** **Premières** : Ateliers disciplinaires / tutorat	**AP*** **Terminales** : Ateliers disciplinaires / tutorat

3.2.1. Deux journées d'accueil à la rentrée

Pour les élèves de seconde

Objectifs :
- créer le **lien** avec les élèves ;
- donner des **perspectives** claires et cohérentes aux élèves sur leur nouvelle filière ;
- permettre les **représentations** des métiers, et dégager les **contraintes** professionnelles et **atouts** des métiers ;
- rompre avec les **représentations scolaires** du collège pour intégrer la nécessité de nouvelles habitudes professionnelles de travail et d'attitudes en lycée professionnel et donc professionnalisant ;
- donner **confiance** aux élèves sur leur nouvelle filière, leur nouveau lycée, leur nouvelle équipe éducative ;
- établir les **règles de vie** de classe et au sein du lycée ;
- cerner d'éventuelles **réorientations** possibles ;
- définir d'éventuelles **problématiques** personnelles d'élèves permettant d'anticiper, voire d'y remédier.

Déroulement sur 2 jours en 3 temps :

- **Temps 1 : rentrée administrative** (2 heures environ) avec le *professeur principal + un professeur d'enseignement général et/ou professionnel*

  Carnet de liaison, règlement intérieur, règles de vie de classe, emplois du temps, groupes, manuels scolaires, acteurs du lycée, matériel, tenue professionnelle, …
- **Temps 2 : rentrée pédagogique** (3 heures environ) avec le *professeur principal + un professeur d'enseignement général et/ou professionnel*

  Livret de suivi, représentations de la fonction/métier (vidéos Onisep), présentation du Bac (contenu, organisation générale sur les 3 années, PFMP), principes du CCF, orientations post Bac possibles, …
- **Temps 3 : entretiens individuels** sur planning (environ 20 mns) avec le *professeur principal + un professeur d'enseignement général et/ou professionnel*. Il semble important que le PP* voit l'ensemble des élèves de sa classe.

  L'entretien est réalisé sur la base du livret de suivi renseigné par l'élève lors de la rentrée pédagogique.

<u>Pour les élèves de première et de terminale</u>

Objectifs :

- relancer la **motivation** des élèves et la **mise au travail**,
- faire une « coupure » avec les vacances ;
- redonner des **perspectives** claires et cohérentes aux élèves sur leur filière ;
- etablir et rappeler les **règles de vie** de classe et au sein du lycée ;
- rappeler les **méthodes de travail** élémentaires et **d'hygiène de vie** ;
- présenter une **vision globale** de l'année scolaire (planning prévisionnel CCF* toutes disciplines, PFMP*, projets et divers documents à produire et à remettre, Bac blanc,…) rythmant l'année ;
- rappeler les **orientations post Bac** possibles (y compris en classe de 1ère) ;
- **s'entretenir individuellement avec les élèves** ayant eu une année précédente difficile, ayant eu un contrat, un passage difficile en classe supérieure, …

Déroulement sur 2 jours en 2 temps :

- **Temps 1 : rentrées administrative et pédagogique** (3 heures environ) avec le *professeur principal + un professeur d'enseignement général et/ou professionnel*

  Carnet de liaison, règlement intérieur, règles de vie de classe, emplois du temps, groupes, manuels scolaires, acteurs du lycée, matériel, tenue professionnelle,…

  Présentation de l'année (planning prévisionnel CCF* toutes disciplines, PFMP*, projets et divers documents à produire et à remettre, bac blanc,…), rappel des orientations et perspectives possibles post Bac, méthodes de travail, hygiène de vie,…
- **Temps 2 : entretiens individuels** sur planning (environ 20 mns) avec le *professeur principal + un professeur d'enseignement général et/ou professionnel*. Il semble important que le PP* voit l'ensemble des élèves de sa classe.

  Il est intéressant que chaque élève soit vu individuellement permettant ainsi de recréer le contact et éventuellement être informé d'événements ayant une incidence sur la scolarité de l'élève survenus lors des congés scolaires. Rappel des engagements de juin, contrat, nouveaux engagements pour l'année qui arrive, …

3.2.2. <u>Ateliers interdisciplinaires</u>

Ces ateliers répondent aux **besoins transversaux** des élèves pour le bon suivi des disciplines enseignées, leur bonne intégration au lycée, sur les lieux de PFMP*, en filière post Bac ou dans la vie active. Ils sont liés à la méthodologie de travail, d'apprentissage, à l'attitude professionnelle, l'utilisation des TICE*,… mais aussi à l'intégration au lycée pour les secondes ou à l'orientation APB* pour les terminales.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

Voici quelques exemples d'ateliers :

SECONDES	PREMIERES	TERMINALES
- faciliter mon intégration du collège au lycée, - élaborer des fiches de synthèse et les mémoriser, - approfondir mon niveau informatique, - rechercher un stage, - faire mon autoportrait par une recherche documentaire, - prendre des notes en cours, - …	- élaborer des fiches de synthèse et les mémoriser, - approfondir mon niveau informatique, - être un(e) pro dans la relation avec les autres, - améliorer mon écrit professionnel, -…	- réussir mon contrat (pour les élèves sous contrat en fin de 1ère), - m'orienter, - gérer mes lectures pour le post bac, -…

3.2.3. Ateliers disciplinaires

Ces ateliers répondent aux **besoins liés aux compétences disciplinaires** des élèves. Ils peuvent concerner un dispositif de soutien sur une compétence précise, pour préparer un CCF, un dossier d'examen, ou bien de révisions pour l'examen, de remise à niveau pour les « élèves passerelle », d'apprentissage de l'espagnol pour les non hispanisants de collège,…

Voici quelques exemples d'ateliers :

SECONDES	PREMIERES	TERMINALES
- maîtriser les fondamentaux de la cartographie et chronologie ; - lire, écrire, maîtriser la langue française ; - maîtriser les maths du quotidien ; - se mettre à niveau en espagnol (non hispanisants) ; -…	- se mettre à niveau en commerce (passerelles) ; - se mettre à niveau en gestion-administration (passerelles) ; - se mettre à niveau en économie droit (passerelles) ; - se mettre à niveau en espagnol ; - maîtriser les bases des calculs commerciaux ; - préparer mon CCF* de maths ; - finaliser mes objets d'étude en économie droit ; - …	- Préparer mon CCF* de maths ; - Finaliser mes objets d'étude en économie droit ; - Se remettre à niveau en comptabilité ; - Maîtriser les calculs commerciaux ; - Préparer l'étude de cas ; - Réaliser des fiches de révision en français-hist-géo ; - …

3.2.4. Le tutorat prof/élève

Cette forme de tutorat est liée à **l'absentéisme**, fait suite à un **rapport disciplinaire**, à une **commission éducative** ou bien à la **demande personnelle d'un élève**. Les élèves tutorés par un professeur, sont définis par le chef d'établissement et/ou le CPE. Le professeur tuteur connaît ou non l'élève. Pour faciliter l'organisation, ce professeur a réservé un créneau horaire dans son emploi du temps sur l'une des 6 plages d'ateliers d'AP* des élèves, de préférence en M4. Les élèves tutorés n'auront donc pas d'AP* pendant ce suivi. Ce tutorat correspond finalement à une forme d'atelier individuel.
Une **fiche élève** est instaurée afin de suivre l'évolution de l'élève sur chaque RDV. Après avoir fixé un **cadre d'entretien** rassurant, de mise en confiance, de bienveillance, de neutralité avec l'élève, l'enseignant l'aide à **déterminer un objectif précis et atteignable**. Cet objectif pourra être revu occasionnellement et conjointement. Un **climat** de soutien, d'écoute, alimenté de conseils parcimonieux, permet la mise en place **d'actions régulières pour atteindre l'objecti**f. L'enseignant adopte plutôt une **posture de questionnement** afin de permettre à l'élève de trouver ses propres réponses. Des **exercices de prise de conscience** peuvent être envisagés.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

3.3. Bilan du dispositif expérimental AP du lycée Louis Dardenne

Après 2 années de mise en place, un 1er bilan peut être établi.

Points positifs	Points d'amélioration
• L'ensemble de l'équipe éducative du lycée est convaincu de la nécessité de développer les parcours individualisés et l'accompagnement des élèves pour leur réussite. • Les élèves commencent à intégrer l'organisation et l'intérêt de ce dispositif s'il répond à leurs besoins. • Les besoins des élèves concernent aussi bien ceux liés à la discipline mais aussi les besoins issus de problématiques interdisciplinaires et transversales. • Le fonctionnement modulaire par période (de vacances à vacances), souple, provisoire dans le temps : - facilite les actions ciblées sur les élèves et se rapproche des objectifs des PPRE* ; - permet des actions ciblées sur des niveaux avec des modules obligatoires (module de rentrée pour les secondes, module APB* pour les terminales) ; - permet aussi de travailler une compétence sur plusieurs périodes si besoin.	• Le positionnement des horaires occasionne des absences, notamment pour les terminales ; • Le sens et l'intérêt des ateliers interdisciplinaires est souvent difficile à comprendre pour les élèves et occasionne chez eux des absences ; • L'évaluation du dispositif est difficile : - la plus value des ateliers sur l'apprentissage en classe, - la globalité du dispositif lui-même. **Axes de travail** • Cibler les « besoins clé » pour la réussite des élèves à l'examen et leur poursuite éventuelle post Bac (communication écrite et orale, méthodologie de travail,…) ; • S'appuyer sur les compétences du socle commun non acquises du collège qui rendent difficiles la progression de l'élève en lycée professionnel ; • Cibler les « compétences clé », précises, disciplinaires ou interdisciplinaires, qui peuvent faciliter la progression de l'élève (sa compréhension, réflexion en cours) ; • Diagnostiquer les besoins des élèves (critères), afin de faciliter l'évaluation par l'élève lui-même pour sa prise de conscience du bienfait de l'atelier, mais aussi pour l'évaluation du dispositif dans sa globalité.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

4. Le projet Vie Scolaire

Objectifs	*Priorités*	*Actions envisagées*	*Personnels concernés*	*Évaluation des actions*

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

1. Favoriser l'intégration des élèves	→ suivi de l'orientation → amélioration de l'accueil des élèves et des familles → développer le sentiment d'appartenance des élèves → repenser l'utilisation du temps et des lieux	→ lien avec les CPE* et COP* du bassin à accroître → développer l'aide et le conseil aux familles au moment d'Affelnet* → mise en place d'un suivi pour les élèves repérés comme en souffrance par les professeurs lors des entretiens de positionnement de rentrée → journées d'accueil pour les élèves avec développement des rencontres interclasses (prise en charge des élèves de Seconde par les Terminale Accueil pour la visite de l'établissement par exemple) et d'entretien individuel avec les professeurs → rencontre avec les familles en début d'année puis pour la remise des bulletins → passer outre les désavantages de Dardenne (interdiction de sortir pendant les récréations, locaux exigus, absence de service de demi-pension...) pour s'approprier l'établissement Importance des actions du CVL* (photos de classe, livre d'or...) → Demi-pension (ouverture du LP* sur le temps méridien ?) → Foyer (fonctionnement?) → CDI* (horaire d'ouverture?)	→ prévoir une formation auprès d'un ou deux AED* référents en plus du CPE* pour informer les familles en grande demande → ensemble de la communauté éducative concernée → ensemble de la communauté éducative concernée → ensemble de la communauté éducative concernée	→ questionnaire à remplir par les parents aux moments de l'inscription de leur enfant en juin → décrochage ou réussite aux examens → questionnaire à destination des Seconde après une semaine au sein de l'établissement → ressenti du « climat scolaire» → questionnaire à destination des élèves via le CVL autour du sentiment d'appartenance

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

2. Assurer un meilleur suivi éducatif	→ baisse du taux d'absentéisme et du nombre de retard	→ élaboration d'un protocole absentéisme élaboré, reconnu et respecté par tous (appel par les professeurs dès le début du cours pour une réactivité plus grande du service vie scolaire et une information toujours plus rapide aux familles)	→ ensemble de la communauté éducative	→ les données statistiques
	→ baisse du nombre d'exclusion	→ élaboration d'un protocole élaboré, reconnu et respecté par tous permettant de recentrer l'élève sur ses apprentissages (repenser la fiche d'exclusion, le rôle de chacun et notamment celui des AED*...)	→ ensemble de la communauté éducative	→ les données statistiques
	→ développer la transparence du régime des punitions et sanctions	→ mobiliser et impliquer les professeurs autour de cette dimension (repenser la fiche de rapport d'incident : distinguer un rapport de faits géré par le professeur et un rapport d'incident?, rappel des textes de juillet 2000) → affichage des sanctions prises auprès des élèves		→ les données statistiques
	→ lutter contre le décrochage scolaire	→ renforcer la liaison collège/lycée →Sensibiliser aux indicateurs du décrochage		→ taux d'érosion

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

3. Développer la démocratie et la parole lycéenne via le CVL	→ valoriser le rôle d'élus (principalement des délégués et des élus CVL*) → mieux utiliser le temps hors classe → développer la culture	→ implication et reconnaissance de tous les personnels lors des élections du mois d'octobre via les programmes et/ou l'éducation nécessaire à la citoyenneté. (préparation des élections dès la mi-septembre et pas uniquement par la CPE* et le service vie scolaire) → reconnaissance et accompagnement de la parole de l'élève → donner envie aux élèves de rester au lycée en dehors de leurs heures de cours pour s'y impliquer en développant le sentiment d'appartenance et en repensant le l'utilisation du temps et des lieux → créer des clubs (club lecture , club ciné, club philo, club solidarité...)		→ nombre de candidats aux élections, leur présence aux réunions et l'aboutissement d'éventuels projets (CVL*)
4. Lutter contre les conduites à risque via le CESC	→ liés à la sexualité → liés à la consommation d'alcool et de substances illicites	→ travail avec l'infirmière afin de toujours développer les partenariats à mettre en place très tôt dans l'année → apporter des réponses rapides aux tendances repérées (grossesse...) → implication d'un plus grand nombre d'acteurs (professeurs, élèves au sein du CESC avec multiplication des réunions) → développer le lien prévention/apprentissage (via notamment la PSE* et avec les cours des filières sanitaires)		→diffusion d'un questionnaire anonyme autour de la santé via un projet classe (en A2SP* ou Accueil car peut-être relié au programme) → nombre de visite à l'infirmerie → nombre d'actions annuelles

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

5. Le projet CDI*

Le CDI a beaucoup évolué ces dix dernières années. Je le modernise, l'adapte aux pratiques sociétales, liées à l'essor d'internet, aux besoins des élèves, aux exigences des enseignements et des programmes.

Le projet du CDI s'inscrit dans les axes du projet de l'établissement : la réussite des élèves, le développement de la citoyenneté et le développement de l'autonomie.
L'activité du CDI demeure fortement marquée par le profil de l'établissement : le CDI propose aussi bien des fictions que des ouvrages à caractère professionnel, il représente également pour les élèves un support logistique pour effectuer leurs démarches de stages, appels téléphoniques, envois de mails, rédaction de CV, de lettres de motivations, de rapport de stages- et aussi pour réaliser les dossiers requis pour l'obtention des diplômes. Ces activités génèrent de nombreuses demandes d'aide concernant leur rédaction, leur mise en forme, leur réalisation Elles nécessitent aussi de manière récurrente des gestes techniques liés au réseau ou au type de fichier informatique.
L'accès pendant la pause méridienne pourrait être propice à une lecture « butinage » et à une meilleure appropriation de ce lieu, à une organisation du temps plus rationnelle. Les élèves seraient plus enclins à avancer leurs travaux rédactionnels ou de recherches le midi, plutôt que sur une heure supplémentaire en fin ou en début de journée. L'installation de deux postes au foyer et l'ouverture le mercredi leur offre déjà un accès supplémentaire. L'acquisition d'e-sidoc, le portail documentaire, devrait prochainement améliorer l'identification du CDI, de son fonds et de l'activité de documentation.

Le projet du CDI, ou Centre de Documentation et d'Information, répond à la vocation culturelle du lieu, un lieu où les matières s'articulent, où l'acquisition des connaissances et compétences sont indissociables. Faire du CDI un pôle attractif qui permette à l'élève d'être acteur de son apprentissage, un lieu incitatif au travail, chaleureux, ouvert à l'actualité où il cultive sa curiosité.
Il s'agit de **promouvoir la culture**, d'inciter à la lecture que ce soit par la pratique d'œuvres de fiction ou par la recherche documentaire, de **nourrir la motivation** des élèves en relation avec les programmes et les formations professionnelles, de les **accompagner dans l'acquisition de leur maturité citoyenne.**

Ainsi pour mettre en œuvre ces projets :
J'accorde la priorité aux activités de lecture,
J'accueille les nouveaux élèves de toutes les classes de seconde systématiquement,
Je coordonne et m'implique dans le dispositif Lycéens au cinéma,
J'anime un atelier d'Accompagnement Personnalisé,
Je suis force de proposition pour les projets de mes collègues de disciplines dans le domaine de la citoyenneté,
Je suis attentive aux remarques et suggestions de mes collègues.

6. Le projet EPS*

I) INTRODUCTION

Dans une société en évolution permanente, l'éducation des générations futures est un enjeu fondamental.
Tout s'accélère autour de nous : les crises comme les innovations, les perspectives futures comme les bouleversements climatiques.
Au milieu de cette course effrénée après chaque seconde, le système éducatif doit, quant à lui, offrir le temps aux élèves de se construire, le temps de se définir pour pouvoir mieux se projeter et s'inscrire dans l'histoire de notre humanité.
Enfants du Web, nos élèves sont déjà bien loin de la génération enfants de la Télé. Ces « petits poucets » comme les nomme affectueusement Michel Serres communiquent à toute vitesse via SMS ou email instantanés. L'envers du décor est qu'ils baignent dans le virtuel une grande partie de la journée et consultent dès que possible leur compte Facebook. Les corps en subissent certainement l'évolution (les postures voutées et les douleurs dorsales semblent fréquentes). Une hygiène physique est plus que jamais indispensable.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

L'EPS, considérée fût un temps comme une discipline de second ordre, se trouve dorénavant au cœur d'enjeux fondamentaux.

II) PETIT POINT SUR L'EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

L'EPS est une discipline scolaire (poursuivant les finalités de l'école) d'enseignement (formation par l'apprentissage de contenus identifiés).

C'est une discipline obligatoire.
Elle s'adresse, à la différence des pratiques volontaires, à tous : motivés et non motivés, « doués » et « non doués ».

Sa fonction est l'éducation au travers de l'apprentissage des conduites motrices. Elle vise à développer toute la personne en faisant acquérir des connaissances, des méthodes et des savoir-agir fondamentaux.

En vue d'atteindre les objectifs et compétences fixés par les textes officiels et afin de contribuer à la réussite de tous par les APS*, l'EPS* possède sa propre didactique.

L'EPS : OBJECTIFS…

- *Développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, la rendre efficace et favoriser la réussite ;*
- *Savoir gérer sa vie physique adulte ;*
- *Accéder au patrimoine culturel que représente les activités physiques sportives et artistiques.*

COMPETENCES PROPRES…

- réaliser une performance motrice maximale mesurable à une échéance donnée ;

- se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et incertains ;

- réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ;

- conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif ;

- réaliser et orienter son activité physique en vue du développement et de l'entretien de soi.

COMPETENCES METHODOLOGIQUES…

- s'engager lucidement dans la pratique

- respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles liés à l'activité

- savoir utiliser différentes démarches pour apprendre :
Observer, identifier, analyser, apprécier les effets de l'activité, évaluer la réussite et l'échec, concevoir des projets.

… ET UNE FINALITE…

« Former, par la pratique scolaire des activités physiques, sportives, artistiques, un citoyen cultivé, lucide, autonome, physiquement et socialement éduqué ».

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

Textes de référence :

Programmes : - Lycée professionnel : BO special n°2 19/02/2009
Evaluation: - BEP*, Bac Pro : BO n°42 12/11/2009
Mission du professeur : - BO n°22 29/05/97
Autres textes : http://eps.ac-versailles.fr/spip.php?rubrique7

III) POURQUOI UN PROJET D'EPS ?

Le projet d'EPS se fixe plusieurs objectifs :

- Répondre à une demande institutionnelle.
- Informer la communauté éducative du lycée.
- Organiser et rendre plus cohérents l'équipe des enseignants d'EPS* ainsi que son travail.
- Donner un langage et un sens commun à l'action des enseignants d'EPS*.
- Mieux transformer les conduites motrices des élèves en apportant sens et précision à ces transformations.
- Etre l'interface entre le projet institutionnel et collectif et le projet individuel de chaque enseignant.
- Etre une base de travail pour les évolutions et transformations que subit l'EPS* au fil du temps.

IV) INSCRIRE NOS ACTIONS DANS LE PROJET D'ETABLISSEMENT

7. Le projet TICE*

A la rentrée 2013-2014,

L'établissement dispose d'un réseau pédagogique d'une centaine de machines sous Windows.

- 5 machines sont dédiées aux deux salles des professeurs ;
- 5 salles informatiques dédiées à l'enseignement tertiaire ;
- Une salle multimédia avec 15 postes ;
- 7 postes au CDI* ;
- Un poste par salle de cours ;
- 3 Tableaux numériques interactifs ;
- 3 Vidéo projecteurs interactifs ;
- Des solutions portables (ordinateurs portables et vidéoprojecteurs)

Axes de travail pour 2013-2014

- Depuis la rentrée 2013, le lycée dispose d'un réseau pédagogique administré par un serveur SAMBA-EDU*. Le déploiement de cette solution permet l'authentification des usagers par leurs noms et donc un meilleur suivi de l'historique pour chaque ordinateur connecté.

Cette solution permet aussi aux professeurs et aux élèves de disposer d'un espace de stockage personnalisé et la limitation de l'usage des clefs USB, vecteurs de virus.

- Mise à disposition des élèves de 3 ordinateurs en libre service au foyer.
- Formation de l'équipe à l'usage du réseau administré Samba-Edu*.
- Formation des collègues volontaires à l'utilisation des VPI* et du logiciel Interwrite.
- Formation générale des collègues stagiaires à l'usage des TICE
- Refonte du site internet du lycée pour le mettre en conformité avec les impératifs académiques, ce projet mobilise une équipe qui va développer un site collaboratif.

Axes de travail pour 2014-2015

- Développer la formation aux TICE en interne et partage d'expériences sur les usages.
- Développer l'accès aux ordinateurs en libre service pour les élèves
- Faire vivre le site internet de l'établissement et développer un projet éditorial collaboratif.
- Former et accompagner les usages autour du serveur Semba-Edu (utiliser le serveur comme un espace de travail pour les élèves et les enseignants en terme de partage de documents pédagogiques)
- Développer l'usage des logiciels libres et déployer des solutions LINUX dans l'établissement.
- Elargir l'usage de pronote* à la gestion des stages et la communication avec les entreprises qui accueillent nos élèves.
- Optimiser l'usage des TNI* et VPI* par des moments de formation et de partage d'expérience.

8. Le projet MUSIQUE

Les élèves du lycée Dardenne sont pour la majorité des adolescents, des jeunes gens qui se cherchent ou se sont déjà trouvés, des jeunes adultes qui ont parfois envie de partager leurs idées, leurs craintes ou leurs espoirs envers le futur.

Nous savons depuis un certain temps que, pour les adolescents, le développement de l'identité oscille entre un processus d'identisation (identité pour soi) et un autre d'identification (identité pour autrui) (Erikson, 1978). Plus simplement, les adolescents veulent bien s'identifier au monde adulte qui les entoure, mais ils veulent aussi pouvoir s'en démarquer pour créer leur propre futur.

A ce titre, la musique représente un puissant vecteur d'expression pour ces jeunes en quête de reconnaissance et de développement. En effet, la musique leur permet d'exprimer toute leur sensibilité et d'orienter toutes leurs idées vers la création plutôt que l'expression sauvage que peut représenter la destruction de locaux ou plus simplement les Tags et graffitis sur les tables.

Le présent projet s'oriente vers la création musicale au sein du lycée Dardenne. Nous pensons, à l'instar de l'INRP* (2007) et plus anciennement de TINTO (1993), que toute activité extra-scolaire permettant de rapprocher les élèves de leur établissement et offrant ainsi un sentiment d'appartenance à leur lycée permettra aussi une lutte indirecte contre le décrochage scolaire.

Nous proposons donc dans les lignes qui vont suivre un projet offrant à quelques élèves la possibilité de :

1) créer une chanson avec composition et écriture,
2) l'enregistrer d'une manière professionnelle,
3) la diffuser légalement et en toute sécurité sur un site BLOQUÉ Noomiz*.

Voyons ce projet en détail.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

1) Sélection des élèves

Les élèves se présentent spontanément (après campagne d'affichage) pour proposer leurs services soit dans l'écriture, le chant, la composition ou la pratique d'un instrument.

Pour les textes, la création suit 4 critères importants car l'image du lycée en dépend :

1) Originalité
2) Qualité de l'écriture
3) Langage approprié
4) Thématique

Si besoin, les textes sélectionnés seront alors présentés à un comité de réflexion composé de membres du personnel volontaires (proposition en sera faite à M. Idyahia et M Carteron (enseignants de lettres)). Ils seront finalement acheminés à Madame De Santi qui donnera ou non son accord.

2) Préparation des chansons

Dans un premier temps, M. Ivanovski aidera les élèves à améliorer leur style et l'intention de leurs paroles si nécessaire.

Puis, les textes seront mis en musique. Plusieurs possibilités existent (budgets différents, cf. paragraphe 6) :

- Prendre des bandes sons libres d'utilisations
- Lire les textes en slam (sans musique, solution peu onéreuse mais peu motivante pour les élèves).
- Produire nous même la musique (liberté totale d'utilisation). Dans ce cas, fournir une aide aux répétitions. M. Ivanovski pourra rencontrer certains élèves qui répètent déjà en studio pour les aider directement sur leur lieu de répétition en dehors des horaires scolaires ou au lycée les mercredis après midi.

Lycée professionnel Louis Dardenne
25 rue **L**ouis **D**ardenne
92170 VANVES
☎ 01 **47** 36 **34** 07 - 🖷 01 **47** 36 **08** 09
www.lyc-dardenne.vanves.ac-versailles.fr

GLOSSAIRE

AED : *Assistant d'éducation*
AFFELNET : *Affectation sur le net*
AP *: Aide Personnalisée*
APB *: Admission post-bac*
APS *:* Activité Physique et Sportive
***ASSP*/A2SP**: Accompagnement, soins et services à la personne
ATTEE *: Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement*
BEP : *Brevet d'études professionnelles*
BO *: Bulletin officiel*
BTS : *Brevet de technicien supérieur*
CA *: Conseil d'Administration*
CC : *Conseil de Classe*
CCF : *Contrôle en cours de formation*
CDI : *Centre de documentation et d'information*
CESC : *Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté*
COP : *Conseiller d'orientation-psychologue*
CPE : Conseiller principal d'éducation
CUI : *Contrat unique d'insertion*
CVL : *Conseil pour la vie lycéenne*
DSDEN : *Direction des services départementaux de l'éducation nationale*
EPLE : Établissement public local d'enseignement
ESJ : *Espace Santé Jeune*
EPS : *Éducation physique et sportive*
FOQUALE : *Formation qualification emploi*
GA : Gestion administration
JPO *: Journée Porte Ouverte*
INRP *: Institut national de recherche pédagogique*
LP *:* Lycée professionnel
M1, M2, M3 et M4 : M1 = première heure du matin (8h30 à 9h30) M2 = seconde heure du matin….
Noomiz : *site qui met en relation les maisons de disques avec de nouveaux talents en se basant sur des outils* statistiques
PFMP : *Période de formation en milieu professionnel*
PP *: Professeur Principal*
PPRE : *Programme personnalisé de réussite éducative*
Pronote : Environnement de travail complet pour la gestion de la vie scolaire
PSE : Prévention Santé Environnement
RS : Rentrée scolaire
S1, S2, S3 et S4 : S1 première heure du soir (13h30 à 14h30) ; S2 = seconde heure du soir (14h30 à 15h30)
***Samba*-Edu** : *Serveur* de domaine pour le réseau pédagogique des EPLE.
TICE : Technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement
TNI : Tableau numérique interactif
VPI : Vidéoprojecteur interactif